

Votants : 92  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 14 juin 2013  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 25 juin 2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 juin 2013

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- P.A. DES CHERACLES - ACQUISITION FONCIERE

#### Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORSTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claude RICHARD, Claire RICHECOEUR, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Nicole DAVID à Brigitte COMPETISSA, Gérard GIBALT à Gilbert GOLAZ, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Guillaume JUIN, Pilar BAUDIN à Jean-Louis SIMON, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Amaury BREUILLE à Bernard JOURDAIN, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Virginie LEONARD à Nicole GRAVAT, Nicolas MARJALUT à Franck MICHEL, Alain MEMIN à Francis DUPONT, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Pierre RIGAUDEAU à Jean-Luc MORISSET, Sylvette RIMBAUD à Elsie COLAS, Monique SAGOT à Danielle NICORA, Marc THEBAULT à Rose-Marie NIETO

#### Titulaires absents suppléés :

Jean-Jacques GUILLET par Claude RICHARD, Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

#### Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGE, Elisabeth BEAUVAIS, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR

#### Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Gilbert BARANGER, Marie-Christelle BOUCHERY, Nicole DAVID, Gérard GIBALT, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Véronique HENIN-FERRER, Virginie LEONARD, Nicolas MARJALUT, Alain MEMIN, Magdeleine PRADERE, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Marc THEBAULT

**Président de séance :** Geneviève GAILLARD

**Secrétaire de séance :** Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130624-C51-06-2013-DE Date de télétransmission : 01/07/2013 Date de réception préfecture : 01/07/2013
--

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 JUIN 2013**

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – P.A. DES CHERACLES - ACQUISITION FONCIERE**

Monsieur **Jean-Luc CLISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Monsieur Michel BOSSUET, propriétaire de la parcelle H165 située sur la commune de Prin-Deyrançon et ci-après plus amplement désignée a contacté la Communauté d'Agglomération de Niort aux fins de lui céder son terrain. Cette parcelle étant située au sein du Parc d'Activités des Chéracles, la CAN est particulièrement intéressée par cette proposition de cession.

Commune de Prin Deyrançon

- section H 165 lieu-dit « clos du grand chemin » pour une contenance de 1ha 79a 30ca.

Conformément à l'estimation domaniale, il est proposé d'acquérir ce terrain sur les bases suivantes :

- indemnité principale à verser au propriétaire établie sur la base de 8 € / m<sup>2</sup> soit la somme de 143 440,00 €,
- indemnité pour perte de revenu à verser à l'exploitant (SCEA Moulin Neuf) : 5 368 €.

Soit un montant total de 148 808,00 €

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Préciser que la transaction n'entre pas dans le champ d'application de la TVA immobilière,
- Confier la rédaction de l'acte authentique à intervenir au notaire désigné par le vendeur,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer l'acte authentique à intervenir, conformément aux conditions ci-dessus mentionnées.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 92  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20130624-C51-06-2013-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2013  
Date de réception préfecture : 01/07/2013

**Jean-Luc CLISSON**

**Vice-Président Délégué**